

## STUPEURS ET TREMBLEMENTS...

A vous tous...

Le 25 septembre 2015 à l'heure où les salariés ont pour la plupart quitté l'AGEFOS PME pour un retour au foyer, un courriel se propage dans toutes nos messageries. Il faut attendre d'ouvrir une pièce jointe pour découvrir l'indicible preuve de ce que nous redoutons depuis la promulgation de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, l'emploi et à la démocratie sociale.

Onze paragraphes structurent cette communication froide qui scelle notre avenir professionnel.

Nous avons lu avec le plus grand soin le texte du directeur général coécrit probablement avec les membres du Conseil d'Administration National. Ce qui frappe le raisonnement, c'est que finalement la loi du 5 mars 2014 n'est pas en premier lieu responsable de ce qui va broyer notre avenir professionnel. Cela fait depuis au moins une décennie que la Direction sait que l'on avance dans une histoire économique, financière, sociale et politique toujours plus grave. Et qu'est ce qui a été fait pour éviter *in fine* cette compression d'effectifs dont l'engrenage est lancé et tourne à une infernale cadence ? Ce qui ne peut nous convenir raisonnablement, c'est que ces mots rédigés avec toute une artificielle propédeutique ne donnent aucun éclairage des moyens mis en œuvre par la direction générale pour éviter à tout prix cette péripétie alors que d'autres OPCA ont fait les efforts qu'il convenait et ont pu contourner les difficultés générées par la dernière réforme.

Nous aurions préféré un vrai dialogue social, au lieu de nous faire une thèse nous démontrant les difficultés rencontrées par la plupart des entreprises françaises. Nous comprenons que l'aspect financier est devenu enfin aujourd'hui le

cœur de vos préoccupations. La direction ne cesse de nous parler comme si elle s'adressait à des professionnels de la finance. Nous ne sommes pas des technocrates, nous sommes des opérationnels, c'est nous les travailleurs, qui retrouvons nos manches pour ne pas craindre de nous mettre les mains dans le cambouis.

La réduction maximale des coûts de fonctionnement, ce n'est pas cette année que la direction devait y penser, c'est depuis toujours. Les plus grands dirigeants économisent massivement dès lors que la période est des plus florissantes pour avoir une sorte de matelas de sécurité pour les coups durs.

La direction, pour n'avoir pas été visionnaire alors que c'est sa seule utilité dans l'Association, porte l'entière responsabilité d'une situation qu'elle veut maintenant faire endosser aux salariés. Car ce qui se passe aujourd'hui était déjà écrit depuis fort longtemps. Alors pourquoi la direction de l'AGEFOS PME n'a-t-elle pas anticipé comme l'ont fait d'autres OPCA qui n'ont fait ni Plan de Départ Volontaire, ni Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Ce que nous nous remarquons, petit peuple d'un système qui nous méprise, c'est au contraire toutes les sommes dilapidées pour des projets toujours avortés car la vacuité était inscrite dans leur génétique.

Nous sommes toujours sidérés quand nous voyons plus d'une centaine de prestataires présents à tous les étages du Siège National. Certainement une vision très personnelle de « *la modernisation des processus et la réduction maximale des coûts de fonctionnement* ». Pourquoi toujours s'appuyer sur une « expertise » extérieure et ne pas fédérer les ressources en interne ?

Nous sommes profondément choqués par le grand

train que mènent les directeurs et les administrateurs.

Nous sommes médusés quand nous voyons le nombre de consultations faites auprès des avocats, des conseils et des agences, dont nous souhaiterions d'ailleurs connaître les coûts. Tandis que les entreprises, celles qui ont un chiffre d'affaires à produire, fonctionnent avec les intelligences qu'elles ont su recruter avec la plus

grande attention en leur sein, l'AGEFOS PME externalise tout ce qui fait sa marque de fabrique à de parfaits inconnus, favorisant ainsi la fuite des informations dites confidentielles.

Nous sommes toujours encore époustoufflés quand nous voyons au fil des jours des recrutements toujours trop souvent hors sujet. Pourquoi ne pas mettre la bonne personne au bon endroit ? Cela permettrait de toute évidence de maintenir nos

équilibres financiers, *a minima* de ne pas les dégrader.

Nous ne développerons pas davantage les dysfonctionnements qui causent aujourd'hui des compressions d'effectifs inhumaines. Nous savons que le Plan de Départ Volontaire et le Plan de Sauvegarde de l'Emploi vont venir assombrir, démolir nos espoirs de survie autant de notre Association que de nos emplois.

Et pourtant, comme un fait exprès, deux offres d'emploi viennent encadrer la communication de la direction. Comment peut-on parler avant et juste après une telle annonce de deux postes à pourvoir en qualité de conseiller formation pour les régions de Normandie et d'Ile de France ? quel désastreux timing !

**Nous demandons** à la direction générale, de toute urgence, les chiffres précis des deux plans en cours de déploiement : Qui, quand, quoi, comment, en leur laissant le poids de la faute du Pourquoi.

**Nous refusons** tout d'une information qu'il faudrait aller mendier aux services du personnel ou aux hiérarchiques, comme écrit dans la communication du 25 septembre 2015. Nous voulons des informations du directeur général mais aussi des administrateurs, particulièrement ceux issus des organisations syndicales, lors d'assemblées avec les salariés.

**Nous refusons** des informations réchauffées par des tiers, édulcorées et partielles voire partiales. Nous exigeons d'être en face à face avec les responsables pour qu'ils entendent nos voix.

**Nous nous souhaitons et à tous salariés de toutes les régions beaucoup de courage.** Dans les temps qui viennent, nous, représentants du syndicat SUD FPA, serons présents à vos côtés.

Cette communication est la première de SUD FPA, SUD Formation professionnelle pour Adultes à l'AGEFOS PME. Une représentante de cette toute nouvelle section syndicale a été désignée au début du mois. Preuve son efficacité validée par la direction : SUD FPA à l'AGEFOS PME est déjà convoqué au Tribunal d'Instance car la direction a souhaité dénoncer cette désignation qui s'inscrit pourtant dans la loi du 20 août 2008 sur la représentation syndicale en entreprise. L'AGEFOS PME est l'unique entreprise à avoir saisi un juge pour dénoncer l'entrée de SUD FPA, alors que SUD est déjà présent dans le monde des OPCA : il est en place chez UNIFORMATIONS où il a déjà remporté d'excellents résultats aux dernières élections professionnelles, SUD est également entré chez UNIFAF qui a même souhaité le représenter à son Conseil d'Administration. En attendant que le juge statue sur cette question, nous restons solidaires et nous continuons la lutte, qui n'est pas un vain mot en cette période où même le simple terme de licenciement est remplacé par le mot adaptation.

La direction a un devoir de mémoire : ne jamais oublier que si l'AGEFOS PME est le premier OPCA de France, elle ne le doit qu'à ses forces vives, qu'à ses travailleurs qui eux n'ont pas attendu un jour de septembre pour comprendre qu'il n'y a rien de bon à attendre d'une direction prête à sacrifier des salariés pour se maintenir, pour couvrir ses erreurs.

**Stupeur et tremblements**, c'est l'histoire de cette descente aux enfers de la jeune Amélie Nothomb jetée en pâture dans l'innommable système du monde du travail japonais promoteur de l'humiliation, de la vexation et de la soumission. De brillante interprète elle va dévaler tous les échelons de la pyramide sociale prête à tout pour ne surtout pas perdre son emploi, prête à devenir tout simplement une dame pipi pour ne pas subir le déshonneur d'une démission. On se retrouve déjà sur les rives de l'enfer kafkaïen dans lequel l'AGEFOS PME tel un aspirateur gigantesque nous entraîne.

Nous sommes tout près de vous, quelle que soit la distance, vous tous nos collègues de régions, avant de pouvoir nous rencontrer écrivez-nous, le dialogue est essentiel, la solidarité est incontournable, nous devons être unis pour montrer que nous sommes mobilisés contre vents et marées.